

**Janvier**

**2017**

Editeur responsable : Yannic Pieltain

Publication du SeDEF  
Namur - Luxembourg  
Rue de l'Evêché, 5  
5000 Namur



**ÉCLAIRAGES**



## Sommaire

Édito .....	3
Les jardins d'Oxylierre (nouveau service de pastorale scolaire au fondamental).....	4
Lignes éditoriales des médias du SeDEF .....	12
Nouvelles de la FoCEF .....	13
Collaboration conseillers Codiec et entités.....	14
Trop petites pour collaborer? .....	15
Art'-Eco à l'école de Havrenne .....	18
Kiss Kiss Bank Bank: c'est quoi?.....	20
Projet RCF pour nos écoles .....	21
Pacte d'excellence avis numéro 3.....	25
10% des 10% (Enseignement spécialisé) – 2016-2017.....	29
Planification des 10% des 10% ( ordinaire ) .....	30
Agenda.....	32
SWA PROF.....	35
Ecole Fondamentale - Séminaire de Floreffe.....	36



Madame la Directrice,  
Monsieur le Directeur,

Tout d'abord, permettez-moi de vous réitérer, au nom de l'équipe diocésaine, tous nos vœux pour l'année 2017.

L'année 2017 débutera avec la concrétisation de deux projets construits patiemment avec l'ensemble des services diocésains.

En effet, tout d'abord, le mois de janvier verra se concrétiser la mise en œuvre de notre projet **de service de pastorale scolaire à destination des écoles fondamentales** du diocèse. Ce projet vous est présenté largement dans ce numéro du mois de janvier aux pages 4 à 11. Nous nous donnerons ensuite rendez-vous à notre traditionnel **séminaire résidentiel des directions à Houffalize**. Nous pouvons encore, si vous êtes intéressés, accepter les dernières inscriptions cette semaine.

Nous serons une centaine à nous retrouver autour de ce projet de travail plus collaboratif dans la gestion de nos écoles.

La fonction de directeur, quelle que soit la taille de l'établissement, est un défi qu'une seule personne ne peut plus raisonnablement assumer dans toutes ses dimensions.

Le bon fonctionnement d'une école nécessite une mutualisation de compétences. **Aujourd'hui, le pilotage repose avant tout sur la capacité d'une direction à intégrer le travail collaboratif au sein de son équipe éducative, de son P.O. ou encore des différents partenaires.**

C'est dans ce contexte que notre séminaire résidentiel visera cette année à donner à chaque direction l'occasion de faire cette expérience du travail collaboratif et à découvrir les clés des intelligences multiples.

**Vers plus d'efficacité par la collaboration  
Pouvoir travailler ensemble, en faire un choix opportun  
et réfléchi... S'outiller et s'y exercer comme pilote**

Nous espérons durant ces trois journées outiller les directions pour qu'elles sortent avec l'enthousiasme renouvelé d'entamer une nouvelle relation de travail avec les acteurs de son école.

Toute l'équipe, conseillers pédagogiques, gestionnaires FoCEF, inspecteur épiscopal, conseillers CoDiEC, vous remercient déjà pour la confiance témoignée durant ce temps de construction.

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, nous vous souhaitons plein succès dans l'année nouvelle.

Pour l'équipe diocésaine,

Yannic Pieltain  
Directeur diocésain

ÉCLAIRAGES



## Les jardins d'Oxylierre (nouveau service de pastorale scolaire au fondamental)

### UN SERVICE DE PASTORALE SCOLAIRE AU FONDAMENTAL ?

Depuis plusieurs années maintenant, le CoDiEC du diocèse de Namur-Luxembourg cherche à mettre en œuvre un service de "pastorale scolaire" adapté au fondamental.

Dans la revue *Ensemble* de 2012, M. L' Abbé Ganty évoquait déjà ce projet en ces termes :

"Si le cours de Religion catholique n'est en rien spécifique de notre réseau, puisqu'il est dispensé, sur la base d'un programme commun, dans tous les réseaux, l'animation pastorale demeure un atout majeur de la spécificité du réseau libre catholique.

Certes, cette animation pastorale est distincte du cours de Religion et ne pourra se déployer que sous la forme de propositions suggérées à la pleine liberté des élèves et de leurs parents.

Mais nous ne serions guère fidèles à la mission de l'Ecole chrétienne si nous nous dérobiais à cette démarche propositionnelle.

En projetant la lumière de l'Evangile sur le vécu de nos élèves, nous devenons "sel de la terre" et il est bien connu que, pour saler un gros jambon d'Ardenne, il faut peu de sel!

On le voit: la "pastorale scolaire" ici souhaitée ne consiste pas à mettre en œuvre des "bondieuses" d'un autre âge. Il s'agit simplement de faire entrevoir que les valeurs évangéliques ont la capacité de faire pétiller la Vie, même au cœur des crises existentielles les plus obscures, y compris dans le cas de pulsions suicidaires auxquelles bien des jeunes sont confrontés, et de plus en plus tôt.

C'est donc de grand cœur que je soutiens cette initiative de "pastorale scolaire" dans notre Enseignement fondamental: j'ai la certitude qu'elle est, comme on dit en musique, au "diapason" des désirs secrets qui se blottissent silencieusement dans le cœur des enfants, dès la "maternelle". "

Monsieur l'Abbé Ganty aurait certainement été particulièrement heureux de voir enfin aujourd'hui se concrétiser ce projet de service au sein de l'enseignement fondamental du diocèse de Namur-Luxembourg.

Grâce au soutien de l'Evêché, nous avons pu désigner Madame Brigitte Piengon qui a pris en charge ce beau défi avec beaucoup d'enthousiasme. Ensemble, nous avons réfléchi au sens, aux objectifs et à la mise en œuvre concrète de ce nouveau service.

#### 1. LA PASTORALE AU CŒUR D'UN MONDE EN PERTE DE REPERES

Initier un service de pastorale scolaire, c'est avant tout réfléchir à ce qui fait sens dans l'existence de notre réseau. Pour ce faire, il faut pouvoir être convaincu que dans un monde où les défis à relever semblent insurmontables, il existe bien un avenir porteur de sens pour nos enfants.

## Les jardins d'Oxylierre



Face à la crise environnementale et socio-économique, se préoccuper des générations futures est une nécessité mais il faut prendre conscience que ce qui est en jeu aujourd'hui, c'est notre propre dignité, la survie de notre espèce. Les questions auxquelles nous sommes confrontés sont cruciales: quelle monde voulons-nous laisser à notre descendance, quelles valeurs voulons-nous lui transmettre, quelle planète souhaitons-nous donner en héritage? Répondre à ces questions est porteur de sens pour tout un chacun.

Brigitte P.

Aujourd'hui, avouons-le, l'humeur est davantage au fatalisme, à un certain renoncement. Nous avons souvent l'impression que notre monde s'enlise. Cela semble nous dépasser et nous nous résignons avec une certaine angoisse, tantôt à redouter, tantôt à espérer qu'une sorte d'événement extérieur vienne imprimer un tournant.

A l'heure où la plupart des médias nous envahissent d'images de violence, d'intolérance, de peur de l'autre... cultiver l'espoir et montrer aux enfants qu'il existe malgré le pessimisme ambiant, des chemins qui peuvent mener l'humanité vers davantage de paix est de l'ordre de l'urgence si nous voulons les aider à se projeter dans l'avenir.

*"La terre ne nous appartient pas, ce sont nos enfants qui nous la prêtent!" nous dit un vieux proverbe amérindien. Nous devons donc léguer à nos enfants ainsi qu'à leurs enfants, ce que nous ont légué nos ancêtres: "une terre propre et une planète qui soit digne de ce qu'il y a de meilleur en l'homme: l'espoir d'une sincère fraternité entre tous les peuples du globe". ("l'Etrange Rendez-vous" Jean Van Hamme et Ted Benoit.).*

Ce message doit retentir en nous comme une évidence incontournable, telle une vague de fond qui se transforme en une croyance mobilisatrice.

Brigitte P.

Dans ce contexte, le cycle inexorable de la vie poursuit inlassablement et heureusement son œuvre. La naissance de chaque enfant reste source d'espoir pour un couple, symbolise son propre avenir et mobilise ses énergies. Ce sont bien ces merveilleuses semences d'espoir et d'avenir qui nous sont confiées dans nos classes.

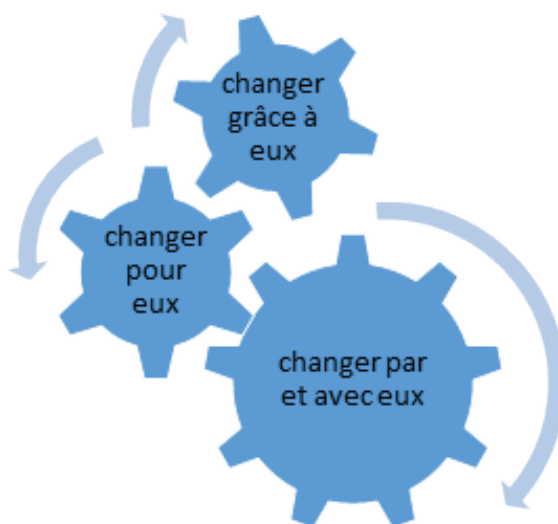
Nos enfants, ce sont aussi les adultes de demain. "Notre rôle est donc aussi de les éveiller à participer activement au processus de re-création de la paix dans le monde et par conséquent, à contribuer à la survie de notre espèce. La tâche est noble. Une noblesse à la hauteur de sa difficulté car elle implique une profonde remise en question de soi. Ne dit-on pas que les enfants sont, pour nous, la plus belle opportunité d'apprendre qui nous sommes?" (Thierry Janssens).

Nous sommes donc confrontés à une double responsabilité, celle de préserver le monde pour les enfants actuels et à venir, et celle d'éduquer les enfants à préserver le monde. Comment peut-on relever ce défi? Quels chemins emprunter pour y arriver? C'est à nouveau en se tournant vers les enfants que nous pouvons entrevoir des pistes pour avancer.

Brigitte P.



## Les enfants sont notre plus formidable levier pour changer le monde !



**E**n effet, pour amorcer les changements nécessaires, les enfants nous apportent beaucoup car ils sont l'essence même de la vie. Fins observateurs, ils sont ouverts à l'apprentissage de tout ce qui les entoure et leur capacité d'émerveillement est fabuleuse ! Elle leur permet de développer leur intelligence émotionnelle, sociale et intellectuelle à une rapidité incroyable.

Ainsi, regarder le monde avec des yeux d'enfants, curieux, vierges de tout à priori, nous permet non seulement de redécouvrir la beauté de notre planète et de notre existence mais également d'accéder à la conscience du lien qui nous unit à elle, aux êtres vivants et à la source de toute vie. Notre monde a besoin de cet émerveillement pour ouvrir une voie de connaissance essentielle au développement de notre humanité et à sa survie. Nous émerveiller comme les enfants peut donc nous rendre notre responsabilité de co-créateur de notre réalité. Ce lien entre l'émerveillement et la création est primordial car sans émerveillement, la source de notre créativité se tarit.

D'autre part, en rois de la spontanéité, les enfants excellent naturellement dans l'art de poser des questions parfois désarçonnantes, qui nous renvoient sans détour à nous-mêmes (pourquoi naît-on ?, pourquoi sommes-nous sur terre ?, pourquoi meurt-on ?...). Pour leur répondre, nous n'avons d'autre choix que celui d'être vrais et justes, authentiques et cohérents dans nos paroles comme dans nos actes. L'interpellation des enfants nous oblige donc à faire un arrêt sur image au sujet de nos vies. Ce recentrage est salvateur car il nous amène à retourner à l'essentiel, à ce qui fait l'essence de nos vies et autrement dit à ce qui fait sens pour nous.



## L'éducation des enfants est l'arme la plus puissante qu'on puisse utiliser pour changer le monde *(Nelson Mandela)*.

**L**ors de sa journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 2015, qui faisait suite aux attentats du 13/11 à Paris, l'UNICEF a réaffirmé le rôle primordial de l'éducation à la paix pour construire un monde meilleur et digne des enfants. L'éducation est en effet un excellent moyen pour dispenser le plus largement possible, l'initiation aux valeurs, aptitudes et connaissances qui fondent le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques, le rejet de la violence, la compréhension et l'appréciation mutuelle entre individus, groupes et nations.

Et cette éducation à la non-violence doit se faire dès le plus jeune âge car le cerveau humain est un organe d'une plasticité et d'une capacité d'imprégnation étonnantes, surtout durant les premières années de la vie.

Dans un premier temps, ce travail éducatif se concrétise dans l'environnement familial de l'enfant mais par la suite, il se poursuit au sein des établissements scolaires. Les écoles sont donc de vrais laboratoires de construction de la paix, car c'est en leur sein que les adultes de demain apprennent à regarder le monde. "Elles devraient donc veiller à ce qu'il n'y ait pas de buée sur les fenêtres par lesquelles les enfants découvrent la vie". (Thierry Janssens). Ainsi, dans notre société moderne, empreinte de violence, de profit et d'égoïsme, toutes les écoles devraient promouvoir un programme de formation à l'art de faire la paix pour enseigner à tous les enfants que tous les humains méritent le même respect.

### ET L'ECOLE CATHOLIQUE DANS TOUT CELA ?

Éduquer et enseigner, c'est transmettre une vision du monde qui n'offre jamais la garantie d'une neutralité. Et donc, pour former les enfants à l'art de construire la paix, l'école catholique choisit de prendre, comme référence principale, l'Évangile. Tout en poursuivant les objectifs communs à toute autre école, elle fait le pari que l'exemple de vie, que nous propose Jésus-Christ, est une voie parmi d'autres pour générer un monde meilleur, prendre soin de l'humanité et de la planète.

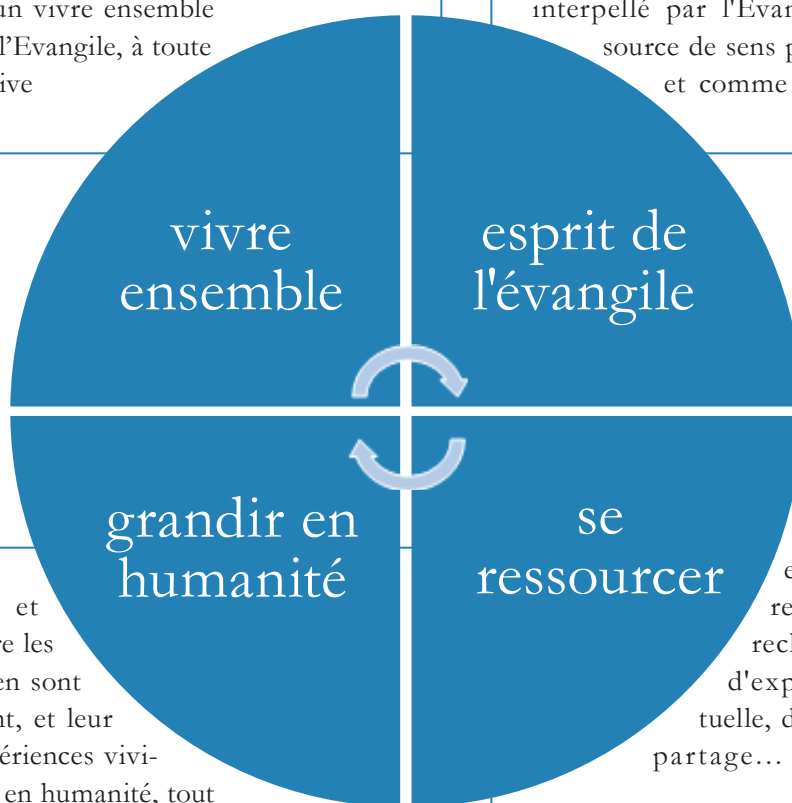


## La pastorale scolaire, c'est quoi ?

C'est tout ce qui va colorer la vie de l'école, tout ce qui va donner du sens au projet éducatif et chrétien, tout ce qui va faire de l'établissement une communauté vivante.

- c'est offrir sans imposer, une réflexion et une mise en œuvre d'un vivre ensemble porteur des valeurs de l'Évangile, à toute la communauté éducative

- offrir à chacun la liberté de se sentir interpellé par l'Évangile, comme une source de sens possible pour la vie et comme parole qui libère



- proposer des temps et des lieux pour rejoindre les personnes là où elles en sont dans leur cheminement, et leur offrir l'accès à des expériences vivifiantes, afin de grandir en humanité, tout en accordant une place aux plus démunis.

- offre des lieux et des temps de ressourcement, de recherche de sens, d'expérience spirituelle, de célébration, de partage...

## La pastorale scolaire, c'est qui ?

La pastorale concerne tous les acteurs de l'école : enfants, parents, instituteurs, membres du personnel technique, directeurs, pouvoirs organisateurs... Parfois un référent ou une personne relais est désignée pour coordonner l'animation et/ou centraliser les infos, c'est l'affaire de tous ! Même si tous les acteurs ne peuvent partager de l'intérieur les convictions qui animent les projets, tous les respecteront et accepteront qu'elles se développent.





## La pastorale scolaire, comment ?

Nourrir un esprit pastoral vivant dans une école, c'est transmettre un message fait de valeurs qui ne pourra être entendu que s'il est incarné par ceux et celles qui le transmettent. Il faut dire ce à quoi on croit et en témoigner par nos actes et nos attitudes, montrer une cohérence entre nos paroles et nos actes, imprégner de cet esprit tout ce qui fait la vie dans l'école plutôt que d'asséner un discours dogmatique.

Il s'agira d'instaurer une pastorale qui donne du souffle et de l'énergie, dynamisante pour la communauté éducative et qui se montrera ouverte à la remise en question en fonction de l'évolution de la société et de l'environnement dans lequel elle s'insère.

C'est donc en organisant et en vivant des expériences significatives au sein de l'école que la pastorale scolaire prendra tout son sens. Celles-ci peuvent être de quatre types, correspondant aux quatre dimensions fondamentales de la communauté chrétienne que sont la convivialité, le service, le témoignage et la célébration,

- Activités de parole (enseignement, information, recherche, réflexion, débat....)

- Activités de célébration (liturgie, rites, expressions symboliques et artistiques...)

Témoignage

Célébration

Convivialité

Service

- Activités de rencontres fraternelles (des équipes de vie, fête, marche, loisirs...)

- Activités de service (bénévolat, actions pour un monde plus juste, engagements de solidarité envers les plus démunis...)



## Un service de pastorale scolaire, comment ?

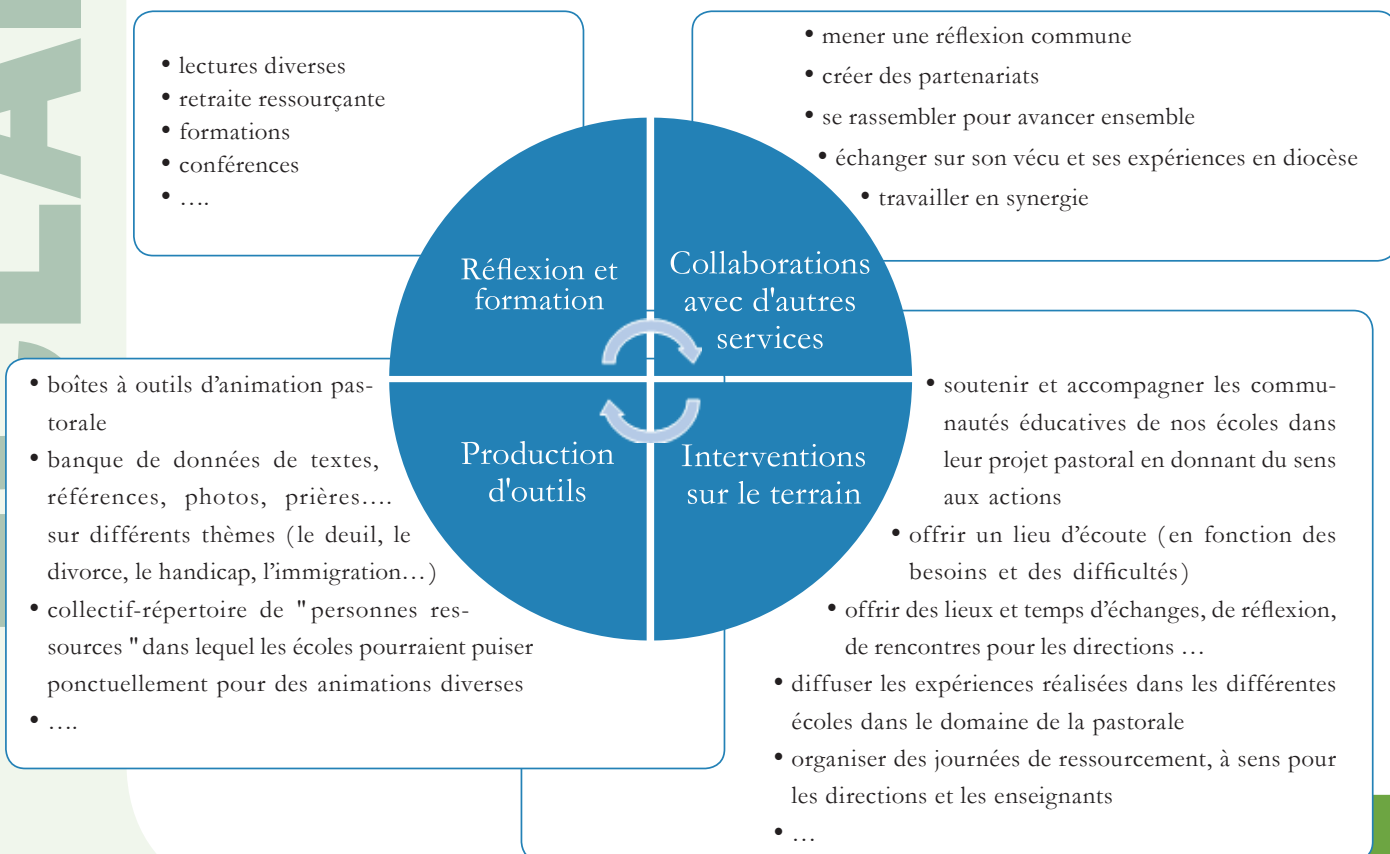
Il se coordonnera à celui déjà existant du secondaire. Il en épousera le nom en reprenant le terme "Oxylierre".

Brigitte Piengeon collaborera ainsi étroitement avec les membres de la pastorale du secondaire du diocèse de Namur-Luxembourg.

Elle sera présente chaque lundi, mardi et jeudi au bureau diocésain (sauf déplacements dans les écoles). Vous pouvez la joindre par téléphone ou par mail.

Dans l'impossibilité de répondre à toutes les sollicitations si elles sont nombreuses, Brigitte scindera son temps de travail en quatre temps équilibrés :

- **Un temps de réflexion et de formation** nécessaire à toute personne qui s'investit dans ce domaine.
- **Un temps pour la collaboration avec les services diocésains**, avec les membres de la pastorale du secondaire, avec les assistantes pastorales des autres diocèses et avec la CIPS ...
- **Un temps de production** où elle collectera et produira des outils à destination des équipes éducatives qui pourront être progressivement mises en ligne sur le site du CoDiEC.
- **Un temps d'intervention** dans les établissements scolaires.





*Nourrie par la conviction que tous les êtres de l'univers sont unis par des liens invisibles et forment une sorte de famille universelle, je souhaite inscrire ma mission d'animatrice au service de la pastorale scolaire du fondamental dans la mouvance de l'encyclique Laudato Si, du pape François .*

A travers cet écrit, le pape invite tout un chacun, quelles que soient ses convictions, à " habiter notre maison commune ", la Terre, en adoptant des comportements dignes de notre véritable vocation, qui n'est pas de produire et de consommer jusqu'à la fin de nos vies, mais plutôt d'aimer, d'admirer et de prendre soin de la vie sous toutes ses formes. Pour ce faire, il développe le concept d'écologie intégrale et en fait une valeur à mettre en pratique en vue de sauvegarder notre planète. Faite de sobriété heureuse, de dialogues interreligieux, de soucis pour les plus démunis, de respect de la nature, de partage des richesses culturelles, d'engagement pour la société, de spiritualité... Cette philosophie de la vie nous appelle à une profonde conversion intérieure. Tout un programme !

**P** proposer, partager, projet

**A** accompagner

**S** susciter

**T** travailler

**O** offrir, outiller, oxygéner

**R** réfléchir, ressourcer

**A** animer

**L** lieu

**E** écouter, éveiller, évangiles

**S** soutenir

**C** conseiller

**O** organiser, œuvrer

**L** louer

**A** agir, actions

**I** insuffler

**R** rencontrer, rassembler

**E** échanger

Madame Brigitte Piengeon sera présente durant le séminaire résidentiel des directions à Houffalize. Vous pourrez désormais la contacter :

- par téléphone au 081/25.03.96 (les lundis, mardis et jeudis)
- par mail à l'adresse suivante : [brigitte.piengeon@codiecnaux.be](mailto:brigitte.piengeon@codiecnaux.be)



Notre plan d'action diocésain prévoit dans les deux années à venir de revisiter les lignes éditoriales des médias du SeDEF.

Nous disposons essentiellement de trois vecteurs de communication qui partagent les mêmes objectifs de visibilité de nos actions, de nos réflexions et de nos objectifs, éventuellement illustrés par des réalisations. Ce sont "Eclairages", "E-mail 21" et le site [www.codiecnalux.com](http://www.codiecnalux.com), partagé avec le SeDESS.

Il nous paraît opportun de dédier ces trois instruments à des contenus un peu différents, même si leur public cible est essentiellement celui des directions d'école.

**Email 21** : ses contenus seront de deux ordres :

1. Les explications administratives et légales en rapport avec les actualités du moment ou sur des thèmes récurrents.
2. La mise à l'honneur d'éléments pédagogiques du pilotage de l'école, sous forme d'aide à la réflexion, d'outillage des directions et d'analyse des fondamentaux de l'enseignement.

**Eclairages** : la revue sera éditée 3 ou 4 fois par année scolaire et relatera plus largement la vie scolaire dans le diocèse. Elle pourra comporter des rubriques comme :

- Un éditorial
- Des dossiers thématiques
- Les apports des différents services (Inspection Episcopale, Conseil CoDiEC, Conseil Pédagogique, Focef, Pastorale scolaire, Service Comptabilité)
- Des actualités
- Un agenda diocésain de la période
- Des réalisations d'école à valoriser
- Un "lu pour vous"
- Une tribune offerte aux associations et aux écoles
- ...

**Codiecnalux.com** : le site, structuré selon les rubriques actuelles sera la synthèse des infos du SeDEF. Il comportera à la fois des éléments d'outillage (téléchargements, fichier pilotage...) et des éléments de la vie du diocèse (actualités, dossiers thématiques...). En outre, les deux publications y figureront avec un accès complet aux "archives".

Éclairages est également ouvert à toute école qui souhaiterait pouvoir partager une expérience relationnelle ou pédagogique originale et transposable. Nous nous ferons un plaisir de vous accompagner si nécessaire dans la rédaction de l'article en question.



L'année 2016 fut pour la FoCEF Namur-Luxembourg le théâtre de trois profondes modifications, présentées chronologiquement ci-dessous.

La première et la moins connue de tous fut la décision de réunir ensemble les 2 comités d'experts, celui de la FoCEF Namur et celui de la FoCEF Luxembourg. Ce rassemblement appliqué depuis janvier 2016 a permis de multiplier les champs d'expertises, et de rendre plus efficient le fonctionnement de ces deux comités (voir présentation ci-dessous).

Il y a aussi eu, en juin 2016, le départ à la retraite de Bernard Billo après 15 ans de travail dévoué au service des écoles de la province du Luxembourg.

Ce départ, préparé depuis un certain temps, engendre une nouvelle répartition des tâches des gestionnaires au service des écoles.

Ainsi, depuis la rentrée 2016, Anne Gilbert est responsable de toute la gestion des formations

Méso, de la politique de formation des directions ainsi que de tous les remplacements, tandis qu'Etienne Taquet est responsable de toutes les formations en écoles.

Et enfin le troisième changement fut le déménagement du bureau de la FoCEF de Champion au centre de Namur, dans la Maison Diocésaine, permettant ainsi aux différents services de collaborer davantage, et ce, in fine, au service des écoles.

Pour rappel, des formations sont toujours organisées à Champion dans les locaux habituels.

Pour 2017, vous trouverez, dans chaque nouvelle parution, un ou plusieurs articles sur la FoCEF, en espérant que vous puissiez ainsi mieux connaître notre fonctionnement, nos tâches, notre travail en général.

Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année 2017.

*Pour la FoCEF  
Etienne Taquet*

**Coordonnées du bureau de Namur :**

Rue de l'Evêché 5  
5000 Namur  
Tél. : 081/25.03.60

**Coordonnées du bureau de Neufchâteau :**

Place du Château 3  
6840 Neufchâteau  
Tél. : 061/23.20.12

## Collaboration conseillers Codiec et entités



### Rencontre riche de sens entre Directions, Présidents d'Entité et Conseillers du Codiec.

**L**e 9 décembre dernier, les conseillers Codiec invitaient à une rencontre en deux temps les directions mandatées par leur entité et les présidents de celle-ci. La réunion fut riche d'intérêts et d'échanges. Loin de l'idée de concurrencer Coluna, l'idée était de mettre sur la table les problématiques du moment, d'entendre les uns et les autres sur le vécu de nos écoles et d'ajuster les attitudes de toutes les parties pour répondre au mieux aux défis actuels.

C'est ainsi qu'ont pu être abordées trois thématiques sous différentes facettes liées aux enjeux, au vécu quotidien et aux pratiques dans les établissements et en entité.

L'implantation dans les écoles du programme d'éducation à la philosophie et à la citoyenneté (EPC) constituait l'entrée en matière. Partis du constat d'une infinie variété de mises en œuvre de son pilotage par les directions, d'intérêt des enseignants pour le sujet et de pratiques naissantes pour son application, nous avons pu dessiner les contours des exigences en la matière, des enjeux éducatifs identifiés dans le programme du réseau et dans la manière originale choisie pour l'appliquer dans les classes. Une « boîte à outils » sous forme d'un montage « powerpoint », réalisé par André Gauché a pu éclairer les participants quant à la pertinence des choix effectués, les objectifs à poursuivre, les manières d'y arriver et les prescrits légaux à respecter. L'échange qui s'en suivit a permis de mettre en évidence les quelques réalisations déjà engrangées en termes de formation, de pratiques de terrain ou de modes d'implantation dans les équipes. La réalité d'une rentrée laborieuse, l'état de fatigue de la fin du trimestre et le douloureux constat d'une demande sociétale toujours plus grande envers l'école ont pu être évoqués et mis en balance avec des réunions d'entité uniquement pédagogiques, l'organisation de journées d'information et d'outillage avec les CP et le projet de la journée diocé-

saine des directions du 2 mai, dévolue cette année à cette problématique.

Le deuxième sujet évoqué touchait à la pénurie criante lorsqu'un poste est à pourvoir dans une école. Sébastien Goffe a pu développer une nouvelle fois les services offerts par Jobécole en la matière et insister sur la nécessité de faire savoir le réflexe des directions à consulter le site pour recruter et sur celle de promouvoir son usage auprès des enseignants intérimaires. Si l'expansion de Jobécole dans tous les diocèses est indéniable, son succès dépend de l'intensité de l'usage qu'on en fait dans les établissements. S'il ne résout pas le problème de pénurie à lui seul, le système est en tous cas susceptible d'y contribuer.

La troisième partie de la rencontre, plus administrative, était consacrée aux joyusetés de Direva, aux transferts de périodes entre établissements et aux rapports d'Orce en la matière. Malgré les formations Infodidac/Service Juridique de l'an dernier, force est de constater un nombre d'erreurs encore trop important pour respecter les prescrits légaux dans ces domaines. Un répertoire de ces erreurs a été établi par les Conseillers Codiec, non pour fustiger telle ou telle situation mais pour éviter qu'elles ne handicapent le travail de la Czge et la légalité des transferts de périodes. Une bonne information des services diocésains, un partage des bonnes pratiques de certaines entités et une transparence accrue des situations locales sont de nature à améliorer sensiblement la qualité et l'équité des décisions, souvent difficiles à prendre dans ces domaines. Le groupe s'est engagé à y travailler lors d'une prochaine rencontre.

Devant la satisfaction générale de la formule, deux autres réunions seront programmées avant la fin de l'année pour aborder d'autres problématiques communes et renforcer ainsi la collaboration efficace des services diocésains, des directions et des entités.

*Jean-Pierre Merveille,  
Conseiller Codiec.*



## J'ai cru rêver en arrivant dans cette école d'un bout de la Belgique...



Une des particularités de ces écoles maternelles est sans conteste le caractère familial qui les anime. En effet, c'est entre 12 et une quarantaine d'élèves qui se retrouvent chaque matin pour apprendre et s'épanouir.

Toutes les directions de ces écoles partagent leur temps professionnel entre la classe maternelle et le bureau de la direction. Réalité particulière qui leur permet de rester ancrées dans la réalité de la vie de la classe tout en donnant à l'école la trajectoire qui la fait vivre. Vécu à la fois riche et très prenant au quotidien.



Le quotidien, le manque de partage de pratiques, l'absence de collègues pour réfléchir ensemble...

A l'écoute de ces constats, le Conseil pédagogique, déjà présent auprès des directions pour des temps de travail en commun, a proposé, il y a quelques années, de faire de la journée "macro" une opportunité pour instaurer du temps de travail collaboratif en rassemblant ces écoles de mêmes spécificités.

Un petit bâtiment de 2 classes (avec cependant tout le confort dont peut rêver un enseignant maternel!) avec un magnifique petit mobilier tout neuf dans un petit village de Lorraine... une petite directrice par la taille mais si grande par son dynamisme et son inventivité à faire vivre son école.

L'école d'Hondelange est l'une des petites écoles maternelles autonomes que compte notre diocèse.



Certaines de ces écoles vivent au cœur du village et s'épanouissent grâce à la solidarité du tissu associatif. D'autres, par contre, sont très peu visibles, au propre comme au figuré et se battent au jour le jour pour trouver les élèves nécessaires à leur maintien.

La plus grande frustration vécue par ces enseignantes et directrices est sans hésitation la solitude du quotidien.



## Trop petites pour collaborer ?



Deux autres écoles du nord de la Province de Luxembourg, Izier et Amonines, vivront également cette collaboration cette année.

Deux écoles du Namurois, Lavaux-Sainte-Anne et Havrenne, l'ont vécue les années précédentes.

Chaque équipe garde sa spécificité mais est aidée dans sa réflexion par les collègues des autres écoles.

Une stratégie créative pour collaborer même si on est seul dans son école !



Lors des moments de réflexion, le questionnement des collègues permet aux enseignantes et directions de ces toutes petites écoles de prendre de la hauteur sans s'éparpiller dans des sujets qui les concernent moins comme c'est le cas lorsqu'elles sont rassemblées avec leurs collègues du primaire. Elles relèvent également la richesse des temps d'évaluation et de remise en projet entre elles après avoir testé dans leur classe respective des activités construites ensemble.

Ces dames apprécient la grande solidarité qui les unit lorsqu'une d'entre elles dépose une difficulté ou pose une question professionnelle. La grande créativité de ces enseignantes permet d'ouvrir le champ des possibles et de nourrir la liste des mises en projet. Les idées qui émanent de ces temps de réflexion sont souvent justes et " collent " à leur réalité particulière.

Quand on interroge les enseignantes sur leur motivation à participer à ce type de journée, elles relèvent le partage à tous niveaux, la collaboration, l'ouverture. Elles trouvent également leur élan

Depuis quelques années déjà, quelques-unes de ces écoles maternelles autonomes se rassemblent donc lors de ces journées macro pour réfléchir ensemble à leur avenir et se mettre en projet pour faire vivre leur établissement. Trois de ces écoles, Sterpenich, Rachecourt et Hondelange, ont fait émerger, récemment, les nouvelles priorités de leur Projet d'Etablissement respectif.



Les enseignantes mettent en avant la richesse des savoirs partagés lors de ces journées.

Se retrouver entre professionnelles, qui partagent la même réalité, leur permet de s'enrichir tant au niveau des innovations pédagogiques que sur le plan plus pratique (excursions à recommander, activités à découvrir, idées créatives pour des fêtes et autres projets qui sortent de l'ordinaire).



## Trop petites pour collaborer?



dans le fait " qu'elles parlent la même langue " et relèvent la grande importance qui est souvent donnée au niveau primaire dans les rencontres du fondamental.

Au niveau des directions, le constat est le même : elles mettent en avant le plaisir de se concentrer sur leurs réalités propres sans prendre de temps pour débattre des objets des grosses infrastructures comme c'est le cas lors des rencontres entre directions de leur entité, par exemple. Cependant, elles reconnaissent et apprécient l'attention que leur portent les plus grandes écoles lors de réunions d'entité autour de sujets communs.

Sur le plan personnel, directions et enseignantes sont unanimes : ces journées " entre maternelles autonomes " leur permettent de tisser de nouveaux liens ou de renforcer ceux qui sont existants. Elles quittent ces journées rassurées, moins seules, motivées, elles y ont vécu la collaboration, l'entraide et l'ouverture. Elles relèvent également la richesse des moments informels et des partages " non-pédagogiques " ...

En cette période de vœux et de souhaits, je leur ai proposé d'imaginer ce qu'une baguette magique pourrait leur apporter...

Elles rêvent de pouvoir vivre de plus nombreuses rencontres entre maternelles autonomes. Elles aimeraient vivre une journée de classe chez leurs collègues des autres écoles pour s'enrichir encore.

Elles souhaiteraient bénéficier d'une aide administrative qui leur permettrait de dégager plus de temps pour prendre de la hauteur et se consacrer à des projets pédagogiques.

Gageons que les réformes à venir leur permettront de voir ces souhaits, somme toute très raisonnables, se réaliser...



" Comme des magiciennes, nous sommes sorties du labyrinthe où nous cherchions en prenant de la hauteur grâce à une explosion d'idées créatives. "

" Agrémentée par un temps de convivialité et un bon repas, la journée nous a élevées très haut grâce à l'éclairage des CP. Nous étions toutes dans le même train. "

" Grâce à notre " remue-méninge " nous avons trouvé l'alchimie qui nous a permis de laisser s'envoler les idées créatives et nous avons trouvé les clés. "

" Les priorités de nos projets d'établissement :

Prendre le temps d'être un enfant...

L'ouverture au monde... "

Tout un programme !



## Présentation détaillée du projet:

Un préau vieillot, un magnifique espace vert non aménagé, un pignon sans couleurs... cela vous parle?

En tout cas, les enfants, eux, n'aiment plus ça!!!

"Nous, on veut:

- soigner les arbres malades
- rendre notre préau plus beau
- un jardin avec des bons légumes, des plantes, des fleurs, des arbres à fraises, des arbres à fruits
- des maisons pour les oiseaux avec des coussins 'gilets' pour ne pas qu'ils aient froid
- des arbres "sucettes" comme Hundertwasser pour se cacher
- etc "



Ne pouvant rester insensibles à leur demande et vu la richesse de l'espace vert de l'école, institutrices et parents ont pensé au Crowdfunding pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet collectif.





## But du projet ?

---

Créer au sein de l'école une image verte entièrement réalisée par les enfants dans toutes les phases de son élaboration, depuis la conception jusqu'à la réalisation, une image plastique symbole d'une petite école rurale où la nature est à l'honneur !

## Objectif(s) du projet ?

---

Ce projet a un double objectif :

D'abord l'apprentissage de nouvelles valeurs aux enfants mais aussi la survie de l'école.

Ce projet comporte trois parties qui seront développées en parallèle et successivement en cours de l'année scolaire :

- un projet artistique avec les ateliers 4D
- un projet "Ecole du dehors" avec le CRIE de Saint-Hubert
- un projet écologique avec le CRIE de Saint-Hubert

Grâce à cet objectif d'instaurer des ateliers créatifs axés sur l'écologie, l'artistique et la découverte de la nature, enfants et enseignantes pourront joindre l'utile à l'agréable en améliorant le cadre de vie de leur école tout en développant un projet pédagogique qui sera peut-être susceptible d'attirer de nouveaux élèves.

## Mise en œuvre et financement du projet ?

---

Via KissKissBankBank, une plateforme de financement participatif ou crowdfunding qui aide à collecter des fonds pour réaliser des projets.

Site internet : <https://www.kisskissbankbank.com>





KissKissBankBank est une plateforme de financement participatif ou crowdfunding qui aide à collecter des fonds pour réaliser des projets.

Le crowdfunding ou le financement participatif est donc un levier qui permet au grand public de soutenir financièrement et collectivement une idée ou un projet qui le séduit.

Cette plateforme est destinée aux réalisateurs, aux musiciens, aux designers, aux développeurs, aux dessinateurs, aux explorateurs, aux écrivains... Elle met en relation des créateurs de projets et des contributeurs **passionnés par la créativité.**

### Comment lance-t-on un projet ?

En suivant les différentes étapes indiquées en cliquant sur "lancer votre projet". Tous les conseils pour compléter votre page se trouvent dans "La méthode". Tous les outils sont à disposition pour optimiser la présentation du projet. Si celui-ci est accepté, vous pourrez partager votre page projet sur Twitter et Facebook et envoyer des mails à vos contacts pour les informer de votre démarche.

### Quelques précisions:

- Sur cette plateforme, les créateurs conservent 100% de la propriété intellectuelle de leurs projets.
- Il faut atteindre ou dépasser les 100% de l'objectif de la collecte pour récolter les contributions versées au projet. Si l'objectif n'est pas atteint, les contributeurs (ou KissBankers) seront intégralement remboursés.

- KissKissBankBank perçoit une commission de 5% uniquement sur les collectes réussies. S'ajouteront 3% de frais techniques pour les transactions bancaires sécurisées. Soit 8% TTC au total. Il ne faut pas oublier de répercuter ce montant dans l'objectif de la collecte
- Les responsables de kisskissbankbank font très attention aux contreparties. Ils mettent l'accent sur le fait que la plateforme n'est pas une aide de dons purs mais au contraire, les contributeurs reçoivent en retour des contreparties en lien avec le projet. Ce système, entre autres, permet le suivi du projet financé. Bref, si on se lance dans l'aventure, le travail continue après la réception des petits sous! Ceci dit, c'est aussi très agréable, valorisant, enrichissant de connaître de nouvelles personnes qui défendent les mêmes valeurs.

Si vous aussi, vous vivez dans votre école une expérience originale, transposable dans un autre établissement, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions partager l'information et en faire bénéficier l'ensemble des directions..



## Monter et animer une émission radio

2017 marque le début d'une nouvelle année. Dans ce cadre, nous souhaitons développer encore notre projet pédagogique COLORIBUS et donc permettre aux jeunes enfants de s'exprimer librement et d'acquérir une première expérience radiophonique.

Nous proposons à vos élèves de créer leur propre émission radio et donc de devenir des acteurs de la société de façon active. Ce projet s'adresse aux enfants à partir de la 3ème maternelle.

Une animation en classe avec une initiation aux grands principes du journalisme est prévue (facultative -> environ 1 heure).

La création d'une émission avec les élèves s'inscrit également de façon transversale dans les matières abordées (recherche d'informations, traitement de l'information, argumentaire, résumé de l'information, prise de parole, écoute de l'autre, acceptation de la différence...). Nous comptons environ 3 heures pour créer une émission de 25 minutes et l'enregistrer.

En 2016, nous avons eu la chance de collaborer avec de nombreuses écoles en province de Namur et de Luxembourg. Nous avons aussi ouvert notre studio de Saint-Marc aux élèves de Mme Catie de Saint Jean Baptiste de Tamines et permis aux élèves d'animer notre direct du temps de midi.

Nous souhaitons encore cette année poursuivre notre mission : donner du sens à travers nos émissions mais aussi donner la parole et un moyen d'expression aux plus jeunes.

Nous espérons donc pouvoir mettre sur pied un nouveau projet cette année en collaboration avec votre corps enseignant.

Vous pourrez retrouver tous les podcasts des émissions COLORIBUS en suivant le lien suivant :

<https://rcf.fr/vie-quotidienne/coloribus>

et découvrir que nous avons déjà collaboré avec les écoles libres fondamentales de Bois-de-Villers, Lesve, Tamines, Meux, Bastogne, Bouge, Assesse, Courrière, ESP Malonne...

Au plaisir de collaborer ensemble,

*Anne-Sophie Montois*  
[annesophie.montois@rcf.be](mailto:annesophie.montois@rcf.be)





## En théorie :

---

### Le Journalisme

- Le journalisme est un métier qui consiste à recueillir, vérifier ou commenter des faits pour informer le public par le biais de différents supports médiatiques tels que les journaux, les radios, les télévisions, mais aussi Internet et les réseaux sociaux. Il repose sur une déontologie et un respect de la liberté d'expression

### La Déontologie

- C'est l'ensemble des règles que le journalisme se donne pour remplir correctement sa mission : respect de la vérité, respect des personnes, neutralité etc.
- Ces règles sont imposées par la profession, mais aussi par certaines lois et par des codes de déontologie. En Belgique francophone, un code de déontologie a été adopté fin 2013 et son respect est assuré par le Conseil de déontologie journalistique.

### La Liberté

- La liberté des médias est inscrite dans l'article 25 la Constitution belge ("La presse est libre ; la censure ne pourra jamais être établie ") ainsi que dans la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 qui établit le droit d'informer.
- La liberté de la presse et la liberté d'expression sont deux choses différentes. La liberté d'expression concerne tous les individus de la société, tandis que la liberté de la presse autorise les journalistes à publier l'information sans censure, mais avec plus de responsabilités car elle est plus largement diffusée.



## En pratique :

### Construire une émission en 6 questions

- Quel sujet?  
L'émission doit tourner autour d'un même sujet. Celui-ci peut être spirituel, culturel, musical, tourner autour d'un thème d'actualité.
- Quel type d'émission?  
Il faut savoir de quel type d'émission il va s'agir (interview, reportage, explication ou commentaires de faits, etc.)
- Combien de temps?  
L'émission dure au total 28 minutes.
- Combien de parties?  
Elle se divise en trois parties faisant respectivement 8 minutes. Une introduction (avec présentation des invités et mise en contexte) et une extrô de conclusion sont placées au début et à la fin de l'émission.
- Combien de musiques?  
Une musique est insérée entre chaque partie de l'émission (2 musiques au total)
- Comment parler?  
Faire comme si l'on était en direct, même si l'émission est enregistrée à l'avance.

### Bon à savoir

- Élaborer une émission de radio, c'est viser d'abord l'intérêt de l'auditeur et provoquer son attention (introduction qui accroche, cohérence de l'émission, rythmes et musiques agréables, aération entre les différentes parties).
- Écouter quelqu'un, c'est vite fatigant : il faut veiller à poser des questions régulièrement a(ux) invité(s) pour relancer l'attention de l'auditeur.
- Pour aider notre auditeur dans son écoute, un ton souriant, détendu, joyeux, favorisera une plus grande proximité.



### Bien préparer son émission

- Savoir à l'avance ce que l'on va faire:
  - Connaître et maîtriser le sujet de l'émission, son domaine
  - Savoir dans quel ordre organiser les différentes parties
  - Écrire son "storyboard" (introduction, conclusion)
  - Rencontrer les invités avant l'enregistrement pour faire connaissance et savoir ce que l'on va lui demander, lui parler de ce que vous voulez faire
- Avant de prendre le micro:
  - Chauffer sa voix
  - Lire son storyboard à voix haute pour s'entraîner
  - Faire des essais au micro pour régler le volume
  - Couper son téléphone et retirer les bracelets pour ne pas faire de bruit
  - Fermer les portes du studio ou de la classe

### Astuces pour écrire son storyboard

- Commencer l'introduction par une phrase d'accroche. Il s'agit de retenir l'attention de l'auditeur avec une phrase courte et qui donne envie d'en savoir plus. Ne pas oublier de préciser le sujet traité.
- Utiliser le présent qui fait plus oral, plus dynamique et moins raconté
- Utiliser des phrases courtes avec pas plus d'une idée
- Essayer d'être le plus oral possible : lire sa phrase à voix haute permet de voir si elle sonne bien à l'antenne
- Conclure avec une phrase courte et positive.

### Bien préparer son émission

- Commencer par l'introduction et la présentation des invités
- Poser une seule question à la fois
- Poser des questions ouvertes pour éviter des réponses de type "oui" / "non"  
(Par exemple : "D'où vous vient votre passion?")
- Veiller à ce que l'invité ne parle pas trop longtemps ou ne déborde pas du sujet imposé
- Écouter les réponses de l'invité, pour lui demander des explications si ce n'est pas clair
- Aider l'intervenant en cas de difficultés (certaines personnes sont très timides, il faut les guider ou reformuler sa question pour les aider à répondre)





Chers collègues,

**V**ous avez été nombreux à nous rejoindre à Marche-en-Famenne le lundi 9 janvier dernier afin d'entendre Etienne Michel, directeur général du SeGEC et les secrétaires généraux présents à propos de l'avis N° 3 du Pacte pour un enseignement d'Excellence. Le but de la réunion était bien de les entendre mais aussi de leur partager les sources de satisfaction de ce texte de même que les inquiétudes et oppositions qu'il pouvait soulever. Exercice difficile car il est bien ardu de comprendre la portée d'un tel texte (qu'est-ce qu'un pacte?) sans le confondre avec un avant-projet de décret par exemple et d'en comprendre toutes les subtilités. Même si le partage a parfois été difficile, nous avons apprécié les avis de chacune et chacun, certains ont approfondi le texte et nous voulons tous vous remercier pour ce travail de réflexion. Preuve a été faite que les PO sont toujours capables de se retrousser les manches quand il s'agit de préserver la spécificité de notre réseau et de réfléchir à améliorer notre enseignement, pour le plus grand bien des jeunes qui nous sont confiés.

Vous trouverez ci-après le texte porté par la délégation de notre CoDiEC Na-Lux qui a siégé à l'AG du SeGEC et le texte final à l'issue de cette même AG, approuvé à l'unanimité.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture et vous assurons de notre plus grande attention sur la suite des travaux du Pacte.

*abbé Michel Vincent, président du CoDiEC Namur-Luxembourg*

*Philippe Mottequin, vice-président du CoDiEC Namur-Luxembourg*

*Yannic Pieltain et Philippe Englebert, directeurs diocésains*

## CODIEC NALUX : synthèse

### Six points d'attention :

1. Réformer les structures ne sert à rien si cela ne va pas de pair avec un travail en profondeur pour que les acteurs soient partie prenante ; il en va des parents à qui des informations précises devront être communiquées ; il en est de même des enseignants qui devront être formés pour rejoindre les grandes intentions ou intuitions du pacte d'excellence
2. Il importe d'être vigilant et prudent quant aux interprétations qui pourraient être données à certains éléments lus dans le document. Il en ressort parfois une impression de flou qui inspire peur et réserve même si la philosophie générale est plutôt positive. Quelles garanties peut-on avoir que les interprétations du Segec, pertinentes par ailleurs, sont bien celles des autres acteurs et plus tard celles des décideurs ?
3. Il est nécessaire que les équilibres de ce texte soient respectés ; par exemple, pas d'avancée sur le pilotage si pas d'avancée sur l'autonomie des établissements.
4. Nous demandons encore que toutes les étapes de la mise en œuvre fassent l'objet de

## Pacte d'excellence avis numéro 3



concertations avec les P.O., avec les directions au sein du réseau pour prendre en compte toutes les spécificités et singulièrement la taille des écoles et la géographie de la province du Luxembourg.

5. Nous nous interrogeons aussi sur les répercussions du pacte d'excellence sur le qualifiant et les écoles qui l'organisent (diminution de moyens, requalification d'enseignants, etc).
6. Quelle garantie d'avoir une réelle liberté face au directeur de zone (dont les prérogatives semblent être très étendues), face aux délégués au contrat d'objectifs. Par qui seront désignés ces responsables ou serons-nous sous la coupe de l'administration ?

*Il nous semble que les P.O. réunis ne se sont pas opposés à ce que le SEGEC continue à négocier l'avenir de notre enseignement mais les P.O. demandent vigilance quant à l'interprétation des différents décrets qui concrétiseront le projet de pacte d'excellence. Ils insistent pour que les points repris dans le résumé introductif aux pages 1 et 2 soient vraiment la ligne de conduite de toute la mise en œuvre du pacte.*

### Assemblée générale du SeGEC

#### Décision relative au projet de pacte pour un enseignement d'excellence

12 janvier 2017

L'Assemblée générale du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SeGEC) s'est réunie le 12 janvier 2017 au terme d'une procédure de consultation approfondie dans les différentes instances de l'enseignement catholique. La consultation des pouvoirs organisateurs (PO) a été menée à l'initiative de chacun des Comités diocésains (CODIECS) qui

ont organisé des assemblées à cet effet. Une consultation par niveau d'enseignement a également été menée à l'initiative de chacune des fédérations de l'enseignement catholique (fondamental, secondaire, centres PMS). La consultation des directeurs a été assurée à l'initiative des associations représentatives des directeurs.

Après avoir pris connaissance des rapports établis par les comités diocésains et entendu un représentant des écoles congréganistes, l'Assemblée générale a également entendu les présidents des associations de directeurs du fondamental et du secondaire invités à exposer les conclusions des délibérations menées au sein de leurs associations, ainsi qu'un représentant des centres PMS.

L'Assemblée générale a ensuite procédé à une délibération sous la forme d'un échange approfondi. Au terme de celle-ci, le SeGEC est mandaté pour négocier la mise en œuvre du projet de Pacte pour un enseignement d'excellence sur base de l'avis numéro 3 du « Groupe Central ». Ce mandat est lié à l'identification d'un certain nombre de points de vigilance et de conditions :

#### 1. Quant à la procédure :

- La réussite du projet de pacte suppose des évolutions culturelles dans le rapport que les acteurs de l'enseignement entretiennent avec leur métier, leurs pratiques et le projet collectif de l'école. Les changements culturels seront nécessaires mais ne peuvent pas être considérés d'emblée comme acquis : un travail de conviction, et plus encore, de construction collective à l'échelle des établissements devra pouvoir être assuré dans de bonnes conditions, c'est-à-dire avec une programmation des réformes adaptée du point de vue des établissements eux-mêmes et de leurs exigences organisationnelles.
- Une mise en œuvre respectueuse de l'ensemble des « conditions de mise en œuvre »



identifiées dans le texte. A cet égard, au moment où se négocient des adaptations au décret « titres et fonctions », une attention particulière est à accorder à l'implication des directions dans les (primo) recrutements des enseignants et à la nécessité de préserver la dynamique des équipes éducatives en réduisant les risques de « fractionnement de charge » associés à cette législation.

- L'engagement du SeGEC à prendre part à la mise en œuvre du projet de pacte est subordonné à un engagement équivalent de l'ensemble des parties à la négociation (autorité publique, fédérations de PO, organisations syndicales, associations de parents).
- L'importance de voir le Gouvernement approuver explicitement le projet de pacte dans son ensemble et son engagement à le mettre en œuvre intégralement dans le respect des accords négociés et des équilibres qui ont été établis.
- Mettre en œuvre le projet de pacte dans une concertation étroite et régulière avec les organisations représentatives au sein du « groupe central » ou de la future commission de pilotage.

## 2. Quant aux orientations retenues :

### Axe 1 : Enseigner les savoirs et compétences du XXI<sup>ème</sup> siècle

- Associer la lutte contre l'échec scolaire à la préoccupation d'une amélioration effective de la maîtrise des compétences de base par le plus grand nombre dans un cadre qui, à l'égard des élèves, combine non seulement des principes de bienveillance mais aussi d'exigence.
- Mettre au point de manière opérationnelle le dispositif de « remédiation – consolidation et dépassement » qui est une importante condition de mise en œuvre du futur « tronc

commun », et en assurer les conditions d'organisation et de financement dans toutes les écoles.

- Compte tenu des avantages et inconvénients associés à la formule du « tronc commun » et à la nécessité pour les écoles de se réorganiser dans une perspective durable, limiter l'allongement de celui-ci à un an de manière stable dans le temps. Une attention particulière doit être portée aux DOA et aux écoles n'organisant que deux degrés.
- Préciser les modalités du renforcement de la formation initiale des enseignants dans une indispensable concertation avec les acteurs de l'enseignement obligatoire et en cohérence avec les objectifs poursuivis dans le projet de pacte.

### Axe 2 : La gouvernance

- Préserver les principes de liberté d'association et d'enseignement comme conditions d'amélioration de la qualité de l'enseignement dans la valorisation de la diversité des projets et des traditions éducatives.
- Combiner le déplacement de l'inspection vers le niveau « établissements » à une mise en œuvre effective des principes d'autonomie et de responsabilité, et ce conformément aux « conditions sine qua non de mise en œuvre » identifiées : aide administrative aux directions, clarification de la charge et évaluation des enseignants ; nombre suffisant et qualification de DCO et de conseillers pédagogiques, etc.
- Mettre en œuvre progressivement les « plans de pilotage » en permettant aux établissements de se focaliser prioritairement sur un nombre limité d'objectifs d'amélioration à poursuivre afin, suivant le texte du projet de pacte, « de concentrer les foyers d'attention, de réflexion et d'implication ».



### Axe 3 : Réforme du qualifiant

- Clarifier effectivement le rôle des différents opérateurs suivant l'âge des élèves ; en dessous de 18 ans les élèves sont soumis au principe de l'obligation scolaire et relèvent de l'enseignement dans le respect du décret « Missions » ; au-delà, ils sont soustraits au régime d'obligation scolaire et peuvent dès lors entrer dans le champ de l'enseignement non obligatoire et de la « formation professionnelle ».
- Accorder une attention particulière à la viabilité et à la revalorisation effective des écoles qualifiantes ; en effet, l'allongement du tronc commun d'une année constitue un défi particulier pour les écoles dont les options se développent particulièrement aux 2èmes et 3èmes degrés.
- Réévaluer le diagnostic relatif au SFMQ en référence à une approche objective et nuancée. En tirer les enseignements requis à l'intérieur du cadre actuel ou en adaptation de ce cadre.

### Axe 4 : L'enseignement comme source de l'émancipation sociale

- Etudier avec le plus grand soin, par l'intermédiaire de simulations concrètes, les incidences de l'entrée en vigueur annoncée d'un nouveau régime « d'encadrement différencié ». Un défaut d'étude, de préparation ou de concertation constituerait une erreur de nature à porter un préjudice grave à la crédibilité de l'ensemble du projet de pacte pour un enseignement d'excellence.
- Pour ce qui concerne l'enseignement spécialisé :
  - o La suppression de l'orientation des élèves « dys » doit être nuancée. Dans la majeure partie des cas, mais pas nécessairement dans la totalité des cas, les élèves dyslexiques, dysorthographiques, dyscalculiques, dys-

pratiques doivent rester dans l'enseignement ordinaire avec les aménagements raisonnables mis en place par les enseignants.

- o Le pacte prévoit des mesures compensatoires pour les cas plus complexes qui pourront être pris en charge par les centres de ressources (pôles d'intégration).
- o L'accès à l'enseignement de type 8 doit rester possible pour les élèves dysphasiques (troubles sévères du langage) et pour tous les autres « dys » qui présentent des troubles sévères et parfois cumulent les troubles (multi-dys, dyspraxiques sévères avec troubles de la concentration et de l'attention, élèves présentant un trouble sévère de l'attention avec hyperactivité et dyslexie (multidys) par exemple. Pour ces élèves, la poursuite de leur cursus dans un enseignement de type 8 organisé dans l'enseignement secondaire spécialisé doit être garantie.
- o Préserver un CEB à caractère certificatif, au moins dans l'enseignement spécialisé, dans la mesure où, pour certains élèves, c'est le seul diplôme auquel ils peuvent espérer accéder. Il s'agit d'une condition d'intégration dans la société, à inscrire dans la cohérence du tronc commun.
- Pour ce qui concerne les centres PMS, le texte actuel est encore partiellement inabouti ; des clarifications devront encore intervenir, notamment concernant le régime de « double contractualisation ».

*Décision approuvée le 12 janvier 2017 à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## 10% des 10% (Enseignement spécialisé) – 2016-2017



**D**ans le cadre des 10% des 10%, l'année scolaire 2015-2016, un groupe technique propre au spécialisé a réparti une somme de plus de 23.000 euros entre les différents projets que des écoles fondamentales et secondaires ont rentrés. Les écoles bénéficiaires reçoivent cette subvention dans le courant du mois de septembre.

Chaque école vient de recevoir à nouveau le formulaire de demande d'intervention 2016-2017. Ce formulaire devra être renvoyé au Bureau diocésain au plus tard pour le 28 février 2017.

Après analyse des dossiers, le groupe technique se réunira au mois d'avril 2017 à l'école Saint-Martin de Marche pour prendre les décisions utiles.

Chacun veillera à respecter scrupuleusement les consignes. Afin de garantir un maximum d'objectivité, il est indispensable pour le groupe technique de disposer de tous les éléments demandés.

### Pour rappel, le groupe technique est composé comme suit:

#### 4 représentants des P.O. du spécialisé au Codiec (un par niveau et un par zone)

- Jacques Servais (secondaire Luxembourg)
- Paul Noël (secondaire Namur)
- Grégory Mertz (fondamental Luxembourg)
- Denis Simon (fondamental Namur)

#### 2 représentants des ADI du spécialisé

- Marianne Postal pour le fondamental
- Michel Gendebien pour le secondaire

#### 2 Présidents des ADI

- Frédéric Nardelotto pour le fondamental (à remplacer)
- Marc Hubert pour le secondaire

#### 2 Directeurs diocésains

- Yannic Pieltain pour le fondamental
- Philippe Englebert pour le secondaire

#### Critères retenus pour 2016 :

- Critère 1 : situation financière difficile
- Critère 2 : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités
- Critère 3 : Aide en équipement pour les écoles ou implantations du secondaire organisant les formes I et II ne pouvant rien obtenir du fonds d'équipement (à hauteur de 80 % des coûts) ;
- Critères 4 : achat de matériel et/ou équipement dans le cadre d'un projet pédagogique à expliciter (intervention à hauteur de 80 %, limitée à 6000 euros).
- D'autres possibilités de subventionnements existent et peuvent être sollicitées (ADEPS, Loterie Nationale, Ureba, Fondation Roi Baudouin, Fonds social Européen...

Cette démarche donne la même possibilité à chaque P.O. de pouvoir bénéficier de ce mécanisme en fonction des besoins.



## Conseil de Zone de l'Enseignement fondamental Namur 10 % des 10 %

Tandis que les écoles de la Zone de Luxembourg ont fait le choix de mutualiser le mécanisme des 10 % des 10 % dans leur centre de gestion au bénéfice de toutes les écoles, le Conseil de Zone de Namur a opté pour répartir la somme entre les différentes demandes introduites et présentées par ses écoles.

Les P.O. bénéficiaires reçoivent cette subvention fin septembre.

Tant pour Namur que pour le Luxembourg, ce montant se construit généralement de la manière suivante: part du Fondamental grossie de la participation de la zone du Secondaire de Namur, allouant le maximum autorisé, à savoir 51,5% de son propre avoir.

### **Ce partenariat et cette solidarité sont à SOULIGNER.**

Pour les écoles de la Zone de Namur, il est temps de préparer les dossiers de demande.

Le Conseil de Zone souhaite par ce document vous rappeler les règles et échéances fixées en réunion pour l'année 2016-2017.

Responsabilité	Mandat/Mission	Echéance
Responsabilité du P.O.	Le travail prend sa source au sein des P.O. Chaque P.O. a la possibilité d'identifier une difficulté, un projet que vit éventuellement son école. Chaque P.O. demandeur introduit une éventuelle demande par écrit au Président de son Entité.	Dossiers rentrés auprès du Président d'Entité pour le vendredi 30 janvier 2017 au plus tard.
Responsabilité du Président d'Entité	<p>Le Président du Conseil d'Entité collationne les demandes et réunit son Conseil pour étudier l'ensemble des dossiers. Il organise le débat au sein de son entité. Le Conseil sélectionnera les demandes et hiérarchisera les dossiers retenus. Le classement des projets doit être le fruit d'une négociation effectuée en Conseil d'Entité. L'ordre de priorité ainsi défini est déterminant.</p> <p>Le montant total de l'ensemble des demandes d'une entité doit rester raisonnable par rapport au montant total disponible.</p> <p>Le Président d'Entité fera ensuite remonter les dossiers sélectionnés au président de Zone accompagné du PV d'Entité qui atteste des débats et des priorités retenues. (Aucun dossier émanant directement d'une école ne sera pris en considération)</p>	Dossiers rentrés au Président de Zone pour le 28 février 2017 au plus tard.

## Planification des 10% des 10% ( ordinaire )



Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone réunit un groupe technique*. Ce groupe technique opère une première analyse des dossiers et sollicite auprès du Président d'Entité ou son représentant d'éventuels compléments d'information ou d'éventuels réajustements. (Il appartient donc à chaque Entité d'être représentée)	Première réunion du Groupe technique le jeudi 23 mars 2017 à 9h30. (avant la réunion de Coluna)
Responsabilité du Président d'Entité	Chaque Président d'Entité réunit une seconde fois son Conseil si nécessaire en vue d'affiner le travail. Il complète les dossiers sur base des remarques formulées par le groupe technique.	
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone réunit une seconde fois le groupe technique qui analyse à nouveau les dossiers à la lumière des informations collectées par les représentants des Entités. Le groupe technique opère des arbitrages et formule une proposition qui sera présentée au Conseil de zone pour prendre les décisions.	Seconde réunion du groupe technique début avril 2017
Responsabilité du Président de Zone	Le Président de Zone convoque une réunion du Conseil de Zone. Il y présente un travail élaboré pour permettre au Conseil de Zone de prendre les décisions finales.	En mai 2017

\* Actuellement, les critères prioritaires définis par le groupe technique et approuvés par l'A.G. sont les suivants :

- Priorité est donnée aux projets dont les enfants sont les premiers bénéficiaires.
- Il doit s'agir essentiellement de demandes qui nécessitent urgence et impérieuse nécessité.
- Les P.O. concernés doivent prouver que toutes les aides possibles ont été sollicitées.
- La zone doit être informée de la situation financière des écoles demanderesse.
- Les demandes collectives de projets en entité sont également source d'intérêt et d'octroi d'aides financières, dans la mesure des possibilités.
- Les projets doivent être classés par ordre de priorité au niveau de l'Entité.

Les critères font références aux situations financières difficiles.

Différents aspects s'envisagent : soutien d'investissement en complément de subsides sollicités dans le cadre de travaux, d'aménagements... " une fois toutes les autres portes fermées " !

**Le groupe technique se constituera définitivement lors de la réunion du Conseil de Zone début 2017.**

**Proposition de la composition :**

- Le Président de Zone
- Le Président de chaque Entité et/ou son représentant désigné en Conseil d'Entité. Attention, dans la mesure du possible, cette représentation sera constante. Il est important que les membres du groupe technique connaissent l' " historique " des négociations afin de pouvoir tenir compte des décisions prises les années précédentes.
- La représentation syndicale
- Invités : Deux conseillers Codiec ainsi que le Président de la Zone de Luxembourg

Depuis 2011, le Sedef a été sollicité par le Conseil de Zone de Namur pour évaluer la réalisation des projets.

Chaque année, le président du Conseil de zone du fondamental est invité au Conseil de zone du secondaire, afin d'exposer les demandes et solliciter leur aide.

Réunions générales	Dates	Lieu	Heures
Collectif des nouvelles directions	Mardi 17 janvier	Ciney	9h00-16h00
Réunion des Comités d'experts Focef de Luxembourg et de Namur	Jeudi 19 janvier	Henallux - Marche-en-Famenne	9h00 -12h00
Séminaire résidentiel des Directions	1er, 2 et 3 février	Houffalize	/
Réunion de Spabsc Lux	Mardi 7 février	Neufchâteau	14h00
Hommage aux directions pensionnées	Mercredi 8 février		14h00
Réunion des Comités d'experts de Namur et de Luxembourg	Jeudi 9 février	Marche-en-Famenne	9h00
Réunion CoDiEC – ASEC – CEDEC (dons et prêts)	Mardi 14 février		14h30
Soirée pizza pour les écoles Prof'essor du nord du diocèse	Mercredi 15 février	Suarlée	18h00
Soirée pizza pour les écoles Prof'essor du sud du diocèse	Jeudi 16 février	Bastogne	18h00
Congé de carnaval	Du 27 février au 3 mars	Congé de carnaval	Congé de carnaval



<b>Réunions générales</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieu</b>	<b>Heures</b>
Réunion de la chambre luxembourgeoise de CoDiEC	Lundi 6 mars	Neufchâteau	17h00
Collectif pour les directions organisé par les CP	Mardi 7 mars	Rocherfort	9h00
<b>" Miser sur le groupe et sur les participants pour favoriser l'amélioration des pratiques professionnelles "</b>			
Réunion de la chambre namuroise de CoDiEC	Mercredi 8 mars	Namur	17h15
Réunion des Comités d'experts de Namur et de Luxembourg	Jeudi 9 mars	Marche-en-Famenne	9h00
Réunion du staff élargi de préparation à la résidentielle (évaluation)	Jeudi 16 mars	Marche-en-Famenne	13h00
Collectif des nouvelles directions	Vendredi 17 mars	Ciney	9h00
Seconde réunion de collaboration entre les directions mandatées des entités et le Conseil CoDiEC	Mardi 21 mars	Ciney	13h00
Collectif pour les directions organisé par les CP	Mercredi 22 mars	Marloie	9h00
<b>" Améliorer le développement professionnel des DE "</b>			

<b>Réunions générales</b>	<b>Dates</b>	<b>Lieu</b>	<b>Heures</b>
Réunion des Comités d'experts de Namur et de Luxembourg	Jeudi 23 mars	Marche-en-Famenne	9h00
Réunion du staff technique des 10 % des 10 % de l'enseignement ordinaire	Jeudi 23 mars	Namur	9h30
Réunion du Collège des directeurs de Namur-Luxembourg	Jeudi 23 mars	Ciney	13h30
Vacances de Pâques	Lundi 3 avril	Vacances de Pâques	Vacances de Pâques

# SWAPROF

**Journée d'échanges d'idées,  
de pratiques pédagogiques et de matériel didactique**

**Mercredi 29 mars 2017**



**La bourse aux idées - De 13h30 à 16h**

**Le vide armoire des instits - De 16h30 à 18h30**

**Conférence «Le Pacte d'excellence, un projet ambitieux pour  
une école du XXIe siècle», par Marc Romainville - Dès 19h**

**Département pédagogique de  
Malonne**

[www.henallux.be](http://www.henallux.be)

**héna  
lux**

HAUTE ÉCOLE DE  
NAMUR-LÈGE-LIEGEWING



Ecole Fondamentale - Séminaire de Floreffe



**Conférence**

« L'autorité et/ou la co-éducation  
pour apprendre à vivre ensemble. »

Réflexion en équipe sur l'autorité et la discipline pour  
apprendre aux élèves à gérer les conflits.

Par **Bruno Humbeeck**, psychopédagogue engagé sur le terrain.  
Invité par l'Association des Parents de notre école.

**Jeudi 26 janvier 2017 à 19h00**  
Salle paroissiale - rue Charles de Dorlodot, 2 - Floreffe  
PAF : 5€